

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS SUPÉRIEURS A 90 000 €



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE L'AUDE
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 22110001900019
Ville : Carcassonne
Code Postal : 11855
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.aude.fr>
Identifiant interne de la consultation : 23S0057
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Mireille Bertran
Adresse mail du contact : marches@aude.fr

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : - Lettre de candidature (ou Imprimé DC1) ou équivalent
- Déclaration du candidat (ou Imprimé DC2) ou équivalent
- Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux, fournitures ou services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Qualifications obligatoires requises ou équivalents :
-QUALIBAT 5112 : Plomberie - sanitaire
-QUALIBAT 5412 : Climatisation
-QUALIBAT 5421 : Climatiseurs individuels
-QUALIBAT 5431 : Ventilation Mécanique Contrôlée
-QUALIBAT 5432 : Conduits aérialiques
-QUALIBAT 5433 : Ventilation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 12 septembre 2023 à 16 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Critères de jugement des offres :
Valeur technique de l'offre 55%
Prix de la prestation 45%

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Réhabilitation CVC du bâtiment de la DREAL à Carcassonne
Code CPV principal
Descripteur principal : 45331000
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Réhabilitation CVC du bâtiment de la DREAL à Carcassonne
Mots descripteurs : Chauffage (travaux),
Lieu principal d'exécution du marché : DREAL ZI La Bouriette 320 chemin de Maquens 11850 CARCASSONNE
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détail sur la visite (si oui) : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.
Contact pour prendre rendez-vous : Monsieur Aurélien DOMINIQUE coordonnées tel : 04-68-11-64-70 ; mail : aurelien.dominique@aude.fr
Autres informations complémentaires : Contenu de l'offre
- Acte d'Engagement
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire
- Planning prévisionnel d'exécution
- Fiches techniques produits
- Note méthodologique
Le chantier sera réalisé en milieu occupé.
Délai d'exécution
La durée globale du marché est fixée à 8 Mois à compter de la notification du marché.
La période de préparation est de 4 semaines à compter de la date de notification.
Le délai d'exécution des prestations s'insère dans ce délai et est fixé par le candidat dans le planning fourni dans l'offre. Il court à compter de l'ordre de service entérinant le planning détaillé.
Les variantes sont interdites
Date d'envoi du présent avis : 28/07/2023

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Commune de Portel-des-Corbières

1 - IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :
COMMUNE DE PORTEL-des-CORBIÈRES

2 - ADRESSE :
Monsieur le maire
Hôtel de Ville - 10, Avenue des Corbières
11490 PORTEL-des-CORBIÈRES
Tél. : 04.68.48.28.00 / mail : dgs@portel-des-corbieres.com

3 - OBJET DU MARCHÉ :
entretien et maintenance des installations d'ECLAIRAGE PUBLIC ET D'ILLUMINATIONS - ANNEES 2023 A 2026

4 - LIEU D'EXÉCUTION DES TRAVAUX :
Territoire de la COMMUNE DE PORTEL-des-CORBIÈRES

5 - CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES
Accord-cadre, articles R2162-1 à R2162-6 du code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté soit par l'émission de bons de commandes sans remise en concurrence.

6 - PRESTATION DIVISÉE EN LOT
Néant

7 - DURÉE DU MARCHÉ
Durée en mois ou semaines ou jours à compter de la signature du contrat ou de la date de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux (période de préparation comprise) : 1 an.
Reconductible 3 fois par reconduction tacite ; soit une durée maximale totale de 4 ans.

8 - QUANTITÉ OU ÉTENDUE GLOBALE DU MARCHÉ
Le montant maximum est de 214 000 € H.T. de l'ensemble des prestations sur la durée totale du marché.

9 - CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères précisés dans le cahier des charges.

10 - PROCÉDURES
Marché passé selon une procédure adaptée (article L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique).

11 - CONDITION DE DÉLAI
Date limite de réception des offres : 1er SEPTEMBRE 2023 à 18H00
Délai de validité des offres : 120 jours
12 - DATE DE MISE EN LIGNE DU PRÉSENT AVIS À LA CONSULTATION :
le 31 JUILLET 2023

13 - ADRESSE À LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET LES DOSSIERS PEUVENT ÊTRE OBTENUS :
Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande par l'intermédiaire du profil acheteur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://marchespublics-aude.safetender.com>
Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant téléchargé le dossier après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

14 - ADRESSE À LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES :
Plateforme : <https://marchespublics-aude.safetender.com>

15 - PROCÉDURE DE RECOURS
Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MONTPELLIER
6 rue PITOT - 34063 MONTPELLIER - Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr
fr - Adresse internet (U.R.L.) : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>
Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :
Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt légitime, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :
GREFFE DU TRIBUNAL DE MONTPELLIER - 6 rue PITOT - 34063 MONTPELLIER - Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr - Adresse internet (U.R.L.) : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>
En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :
COMITÉ CONSULTATIF INTERDÉPARTEMENTAL DE RÉGLEMENT AMIABLE DES LITIGES
Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur / Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) / CCRA de Marseille / Place Félix Baret / CS 80001 / 13282 Marseille cedex 06
Catherine Pietri / CCRA de Marseille / Tél : 04.84.35.45.54 /
Mél : catherine.pietri@paca.gouv.fr / Courriel : catherine.pietri@paca.gouv.fr
Adresse internet (U.R.L.) : <http://ccimp.com>

AVIS D'ATTRIBUTION



AVIS D'ATTRIBUTION

Section 1 : Référence de l'avis initial
Avis relatif à : RD 5 Renforcement de chaussée depuis la limite avec l'Hérault jusqu'au pont sur le canal du Midi à Argeliers

Section 2 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE L'AUDE
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 22110001900019
Ville : Carcassonne
Code Postal : 11855
Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché
Intitulé du marché : RD 5 Renforcement de chaussée depuis la limite avec l'Hérault jusqu'au pont sur le canal du Midi à Argeliers
Code CPV principal
Descripteur principal : 45233140
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : RD 5 Renforcement de chaussée depuis la limite avec l'Hérault jusqu'au pont sur le Canal du Midi à Argeliers
Critères d'évaluation des projets : -Prix de la prestation : 60%
- Valeur technique de l'offre : 30%
- Mesures environnementales : 10%

Mots descripteurs : Voirie,
Section 4 : Attribution du marché
Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
Lot unique : Marché n°23M0146 - Attribué le 25/07/2023 à EUROVIA LANGUE-DOC-ROUSSILLON SAS- 13 rue Henri Moissan (34500 BEZIERS) pour un montant indicatif de 950 000,00 euro(s) H.T.
Date d'envoi du présent avis : 26/07/2023

AVIS PUBLICS

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le préfet de l'Aude informe les personnes intéressées de l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux de la source communale de Cubières Sur Cinoble, la source et le forage des Balleisats, et de la création des périmètres de protection règlementaires, restaurant les servitudes afférentes, pour l'utilisation, le traitement et la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine du hameau des Balleisats et de la commune de Cubières Sur Cinoble.

Elle se déroulera pendant 35 jours consécutifs, du 17 août 2023 à partir de 09h00 au 20 septembre 2023 jusqu'à 16h00 sur le territoire de la commune de Cubières Sur Cinoble.

Il s'agit d'une opération de régularisation administrative des ouvrages et des prélèvements existants qu'il convient de protéger par l'instauration des périmètres de protection afin d'augmenter en eau potable le hameau des Balleisats et la commune de Cubières Sur Cinoble.

La personne responsable du projet est Mme Maryse BAILLAT, maire de la commune de Cubières Sur Cinoble - 1 Place Guillaume Bellbaste 11190 CUBIERES SUR CINOBLE -
Tél. : 09 82 28 20 51 courriel : mairie.cubieres@gmail.com.
M. Francis ALCACER est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Cubières Sur Cinoble, aux jours et heures suivants précisés ci-après :
- le jeudi 17 août 2023 de 09h00 à 12h00
- le jeudi 07 septembre 2023 de 13h00 à 16h00
- le mercredi 20 septembre 2023 de 13h00 à 16h00

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que les registres d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête seront mis à disposition du public à la mairie de Cubières Sur Cinoble.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Eaux-et-milieu-aquatique/Captages-destines-a-l-alimentation-en-eau-potable-perimetres-de-protection/DUP-captage-Cubieres-Sur-Cinoble>
- ainsi que sur un poste informatique à la Préfecture de l'Aude aux heures habituelles d'ouverture au public.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'y y a lieu, consigner leurs observations par écrit sur les registres d'enquête, ouverts à cet effet.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur :
- soit par courriel à l'adresse suivante : pref-captage-cubieres@aude.gouv.fr
- soit par courrier au siège de l'enquête, à la mairie de Cubières Sur Cinoble - 1 Place Guillaume Bellbaste 11190 CUBIERES SUR CINOBLE.
Les courriels seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Eaux-et-milieu-aquatique/Captages-destines-a-l-alimentation-en-eau-potable-perimetres-de-protection/DUP-captage-Cubieres-Sur-Cinoble>
Toutes observations, tous courriers ou courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Dispositions particulières à l'enquête parcelaire
Les propriétaires auxquels notification est faite par l'expropriant du dépôt du dossier à la mairie de Cubières Sur Cinoble, sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité, telles qu'elles sont énumérées soit au premier alinéa de l'article 5, soit au 1° de l'article 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière ou, à défaut, de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels.
Pendant toute la durée de l'enquête le public pourra présenter ses observations sur les limites des biens à exproprier selon les modalités définies ci-après :
- soit par courriel à l'adresse suivante : pref-captage-cubieres@aude.gouv.fr
- soit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet et disponible au sein de la mairie de Cubières Sur Cinoble, aux jours et heures d'ouverture habituels au public ;
- soit par correspondance adressée au siège de l'enquête à la Mairie de Cubières Sur Cinoble - 1 Place Guillaume Bellbaste 11190 CUBIERES SUR CINOBLE - à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur qui les joindra au registre .
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci auprès de :
- l'Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale de l'Aude - Service Pôle Santé Publique et Environnementale - 14, rue du 4 septembre B.P. 48 - Carcassonne cedex - Tél. : 04.68.11.55.11
- la préfecture de l'Aude (direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - bureau de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire).

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie de Cubières Sur Cinoble, à la préfecture de l'Aude, au service de la délégation départementale de l'Aude de l'Agence Régionale de Santé, et sur le site Internet des services de l'État dans l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Eaux-et-milieu-aquatique/Captages-destines-a-l-alimentation-en-eau-potable-perimetres-de-protection/DUP-captage-Cubieres-Sur-Cinoble>

À l'issue de l'enquête publique, le Préfet de l'Aude est l'autorité compétente pour déclarer d'utilité publique la dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection, autoriser le prélèvement et l'utilisation d'eau en vue de la consommation humaine et grever de servitudes légales les terrains compris à l'intérieur des périmètres de protection rapprochée et éloignée, et les terrains d'accès aux ouvrages, après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉATION

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/07/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : JPSPDR11
Forme : SCI
Capital social : 100 €
Siège social : 236 Ancienne 113, 11400 St MARTIN LALANDE
Objet social : - L'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger et notamment en Espagne, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit, et la location desdits biens, - L'administration et la gestion du patrimoine social, - Et plus généralement, toutes opérations juridiques ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.
Gérance : Monsieur Jean Pierre RIBES demeurant 236 Ancienne 113, 11400 St MARTIN LALANDE
Clauses d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Greffe du Tribunal de Commerce de Carcassonne

MODIFICATION



AVOCAT CONCEPT
282 RUE ARISTIDE BERGES
66000 PERPIGNAN

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

MINERVOIS RECYCLAGE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : Los Fouassos - Route de Bize 11120 MAILHAC
505 107 219 RCS NARBONNE
Aux termes des décisions unanimes du 9 mars 2023 il résulte que Monsieur Nicolas FIGEAC demeurant 6 Rue des Iris 11100 NARBONNE a été désigné en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 9 mars 2023 en remplacement de Monsieur Willy MAMBRUN demeurant 42 rue Jean Jaurès 11110 V-NASSAN, démissionnaire. Mention sera fait au RCS de NARBONNE

L'INDEPENDANT

VOTRE JOURNAL
EST LOCAL
VOTRE CONSEILLER
AUSSI

A votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h

04 3000 11 66
N° non surtaxé

Abonnements@lindependant.com

Accédez à votre compte en ligne sur **lindependant.fr** pour consulter ou régler vos factures, mettre à jour vos coordonnées et vos informations bancaires, lire votre journal numérique*

Créez votre compte !

- ✓ Munissez-vous de votre numéro d'abonné et de votre adresse mail
- ✓ Rendez-vous sur le site profil.lindependant.fr
- ✓ Téléchargez l'application L'Indépendant, Le Journal pour une lecture optimisée et mobile.

* Réservé aux particuliers abonnés 6 jours ou 7 jours/7

C'est simple !

Depuis notre site
legale-online.fr

ou au
04 3000 2020

Parution
dans les
meilleurs délais



CHAQUE JOUR,
VOS RUBRIQUES D'ANNONCES
LÉGALES ET OFFICIELLES